

SEPTEMBRE 2003

LA RAISON 91

Bulletin de la fédération départementale de la libre pensée essonniennne □

Sommaire :

MOT DU PRESIDENT	1-2
SUR VOS AGENDAS	1
LA VIE DE LA FEDERATION	2-3
Bordeaux. Colloque national du 24 mai	
Paris, réunion préparative de la manifestation, le 21 juin	
Marseille, le congrès national, 10-12 juillet	
NOUVELLES BREVES	3-4
Juin 2003, la croix de Pussay devra être détruite	
Intrusions cléricales au collège C. Franck de Palaiseau ou dérapage incontrôlé ?	

Mot du président

Dans deux semaines, le samedi 20 à 14h se déroulera la manifestation nationale sur les mots d'ordre " La République doit rester une et indivisible, non à l'éclatement. de la Nation, non aux transferts des compétences de l'Etat"

La libre Pensée et notre fédération départementale sont parties prenantes

Encore deux semaines avant la manifestation pour faire connaître et contresigner l'appel national, pour collecter les fonds nécessaires à l'organisation, pour mettre les participants en rapport avec le dispositif des cars prévus dans l'Essonne..

Des cars de ramassage desservant Etampes, Evry, Brétigny, St Geneviève, Ballancourt, Les Ulis, Orsay, Massy, St Michel-sur-Orge, Vigneux sont prévus. Pour plus de précision contacter Rachel Lambert.

Revenons sur l'article du projet de constitution européenne qui traite du statut des Eglises et des organisations non confessionnelles.

"En reconnaissance de leur identité et de leur contribution spécifique, l'union maintient un dialogue ouvert, transparent et régulier avec ces Eglises et organisations" ;

Les hauts fonctionnaires et politiques de l'Essonne ont largement anticipé ce dialogue.

- Le sous-préfet de Palaiseau ne s'autorise-t-il pas à participer es qualité à une cérémonie religieuse et de s'en vanter ?

(suite en page 2)

Sur vos agendas

- 11-12 septembre : Colloque "les matérialismes et leurs détracteurs"
- 20 septembre : Manifestation de Nation à République
- 6 décembre : Meeting européen contre l'Europe vaticane.

- Manuel Valls, député, maire d'Evry, au cours du 82ème congrès national de la Ligue des Droits de l'Homme qui se tenait à Evry début juin, a réitéré ses positions "laïquement ouvertes" à défaut d'être "ouvertement laïques" : "il faut fixer les limites mais aussi tendre la main pour permettre le financement public d'édifices religieux, pagodes, temples hindous ou mosquées".

Le journaliste du *Républicain* ne juge pas utile d'ajouter cathédrale. On a déjà donné.

Les limites ? Quelles limites ? Une loi de 1905 toilettée, mise au goût du jour de l'article du projet de constitution européenne ou une loi de 1905 maintenue et surtout appliquée dans toutes ses dispositions ? Cette disposition constitutionnelle veut la mise à mort de la loi de 1905.

C'est la raison, pas la seule mais suffisante pour les Libres Penseurs, pour dire en manifestant le 20 septembre à Paris :

La République doit rester une, indivisible et laïque ! La laïcité n'est pas négociable !

Pas de dieux, pas de catéchismes, pas de prosélytismes dans l'école de la République.

Ne touchez pas à la loi de 1905 ! Respect intégral de la loi.

Nous nous félicitons de l'annonce du meeting européen du 6 décembre, qui est dans la continuité de la manifestation pour la laïcité en Europe, organisé conjointement avec d'autres organisations laïques ou libres penseuses d'Europe.

Enfin, il est prévu la tenue d'un colloque national en 2004 sur le rôle des religions dans la question sociale.

Notre assemblée de juin à Epinay soumet aux adhérents une proposition qui permet d'élargir l'assise de notre fédération : abonner largement au bulletin (4 n° annuels pour 3 E minimum) avec comme objectif de mettre en place soit un envoi par routage soit un envoi élargi à moindre coût.

A samedi 20 septembre. Nous vous invitons à vous regrouper derrière la banderole de la LP91.

Le président, L. Couturier

Le bulletin. Appel à contribution

Nous recherchons toujours des articles pour le bulletin. et aussi le maximum d'échos locaux. Il nous faudrait sous le coude la matière d'un numéro d'avance, ce qui n'est pas le cas actuellement. Nous avons de disponibles: des échos d'interventions à Gif, à Saclay. Un article: Marianne contre Jésus. Ballainvilliers, 1889.

La vie de la fédération

BORDEAUX. COLLOQUE NATIONAL DU 24 MAI

Paul Brouzeng, professeur d'histoire des sciences à l'université de Paris-Sud à Orsay est intervenu au nom de l'Union Rationaliste.

A propos de la future constitution européenne, il a rappelé que l'Union Rationaliste s'est adressée aux membres français de la convention européenne pour maintenir et promouvoir le principe de laïcité, afin d'enrayer à terme l'intolérance et la montée des communautarismes, et lançait le défi de faire de 2005 l'année mondiale de la laïcité.

(R Lambert et L Couturier représentaient la fédération.)

PARIS, 21 JUIN, REUNION DES INITIATEURS DE L'APPEL A LA MANIFESTATION DU 20/09 ET DES COMITES

J.C. Loew, l'un des initiateurs, a insisté dans son intervention sur la charte européenne des droits fondamentaux. "Cette charte, c'est la doctrine sociale de l'Eglise.... Si cette charte était rendue obligatoire, quel sort serait fait au Code du travail, aux statuts, aux conventions collectives ?

(G. Bachelier, L. Couturier, A. Fievet, JN Lahoz, R Lambert, JC Loew, M Mayen pour la fédération)

MARSEILLE, 10-12 JUILLET, CONGRES NATIONAL

La Marseillaise rappelle que depuis 1955, aucun congrès de la LP a été organisé dans la cité phocéenne. Le retour de la Libre Pensée à Marseille témoigne du regain d'énergie et d'activité. Propos recueillis par l'Impertinent, le quotidien spécial congrès édité par la LP13 auprès de notre délégation :

“J'ai trouvé le congrès rajeuni, il y a de nouvelles têtes, on sent que la relève arrive“

“J'étais curieuse de voir mon premier congrès. J'ai rencontré plein de gens intéressants. La discussion était à chaque fois passionnante. Tout cela va m'aider à construire la fédération. On va pouvoir mettre en place tout ce qui est nécessaire pour organiser une montée conséquente à Paris le 20 septembre.“

(Délégués : L Couturier, R Lambert, I Lavignole)

nouvelles brèves

JUIN 2003, LA CROIX DE PUSSAY DEVRA ETRE DETRUITE

1972: Jésus par l'entremise d'une jeune fille du Calvados “demande“ aux hommes de construire une croix de 738 mètres.

Allons, une croix de 738 mètres, ce n'est pas très réalisable. Un habitant de Pussay (91) fait construire une croix au 1/10 ème dans un de ses champs.

Le maire demande la destruction de ce perchoir à corbeaux au motif qu'il y a contradiction avec le plan d'occupation des sols de la commune.

Le Tribunal correctionnel d'Evry ordonne la destruction de cette croix “sans rapport avec les activités agricoles“

La croix tient toujours car le paysan a fait appel du jugement.

Affaire à suivre.

INTRUSIONS CLERICALES AU COLLEGE CESAR FRANCK DE PALAISEAU OU DERAPAGES INCONTROLLES ?

“Résume, en une quinzaine de lignes, la vie de Jésus. (n'entre pas dans les détails)...

“Raconte un miracle ou une parabole“

Où chercher ?

-dans ton livre d'Histoire

-dans un dictionnaire ou une encyclopédie.

-dans une bible pour enfants ?

De quoi s'agit-il ?

1- d'un questionnaire à l'intention des jeunes catéchistes, d'un quiz préparatoire à la communion solennelle?

2- D'une banale interrogation écrite, dans une classe d'Histoire, niveau 5^{ème}, d'un collège de Palaiseau ?

Réponse: la proposition numéro deux est la bonne.

Aucuns guillemets, aucune distanciation : miracles, paraboles, vie de Jésus, c'est du solide alors que les Tacite, Pline le jeune, Flavius Joseph méconnaissent Jésus. Albert Jacquard dans “Dieu“ convient que les données sur l'historicité de Jésus sont très pauvres. Le très catholique A. Jacquart fait autorité en la matière. De toute façon comme le faisait remarquer notre ami Lorigny, cette question de l'historicité de Jésus ne peut être abordée que par de jeunes adultes et sûrement pas dans un sens ni dans l'autre par des enfants. Ce ne relève même pas de la laïcité, seulement de la neutralité.¹

¹ Le Maillet-Issac de mon enfance coupe la poire en deux d'une manière plaisante : “ Jésus, dont la religion devait révolutionner le monde, a vécu ignoré de presque tous ses contemporains. Son histoire ne nous est connue que par les récits qui forment la seconde partie de la bible“. Donc, pour ce célèbre manuel, Jésus a vécu bien qu'il n'y ait aucun

Un tel questionnaire a de quoi choquer élèves et parents. Les représentants de la FCPE ont été saisis de cette question. La fédération s'est adressée par courrier au principal du collège : nous respectons les choix pédagogiques des enseignants ; mais, en l'occurrence, le questionnaire sort du cadre acceptable du point de vue laïque et historique.

Le bulletin



Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs



Nous invitons nos adhérents à nous adresser notes de lecture, dessins, revue de presse nationale ou départementale, extraits de bulletins municipaux ou paroissiaux, interviews, reportages en rapport avec les objectifs de l'association. Il n'y a pas de comité de rédaction. L'élaboration du bulletin est sous la responsabilité directe du bureau.

La libre pensée sur les ondes

Le 2ème dimanche du mois, la libre-pensée est sur France Culture de 9h40 à 9h55

Bulletin d'adhésion à la libre Pensée

NOM

Prénom

Adresse

Ville

Tel./Fax/E.mail

Désire adhérer à la Fédération de l'Essonne et entrer en contact avec les libres penseurs

Bulletin à retourner à LP chez R. Lambert 27 Grande Rue 91360 Epinay-sur-Orge

Cotisations 2003

Son montant est fixé à 60 E et se ventile ainsi :

- 52 E à la fédération nationale, somme comprenant l'abonnement au journal " La Raison " et le soutien à " entraide et solidarité

- 3 E pour abonnement au bulletin départemental, la Raison 91 (4 bulletins / an)

- 5 E pour le financement de la vie de la Fédération

Association régie par la loi de 1901 ; affiliée à la Libre Pensée, 10-12 rue des fossés saint Jacques 75005 Paris. Pour en savoir plus sur les buts et moyens de l'association, consulter le site Internet

<http://www.multimania.com/librepensee> ou écrire à Libre.Pensee@wanadoo.fr

Abonnements simples

Les personnes physiques ou morales peuvent souscrire un abonnement simple à 3 E. Retournez la demande à R. Lambert 27 Grande Rue 91360 Epinay-sur-Orge ou communiquez votre adresse électronique à picaud@ibp.u-psud.fr

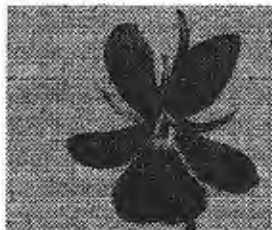
Dernière minute

Vendredi 5, conférence de presse au siège national de la Libre Pensée, des initiateurs de la manifestation du 20 suite à la décision d'EMGANNE d'appeler les régionalistes de tous bords à contremanifester le 20 septembre à la

témoignage direct de son existence. Art subtil de ménager la chèvre et le chou ou l'impossibilité d'enseigner une histoire religieuse qui soit Histoire. A.P.

LIBRE PENSEE

LA VOIX DE



SEPTEMBRE 2003

LA RAISON 91

Bulletin de la fédération départementale de la libre pensée essonnienne □

*Pour la laïcité en Europe !
For secularity in Europe !
Für den Laizismus in Europa!
Per la laicità in Europa!
Para la laicidad en Europa!*

Sous l'égide de l'IHEU (Union Internationale Humaniste et Laïque)

*Contre l'Europe vaticane, cléricale et religieuse !
Contre la préservation des privilèges des religions !
Contre l'officialisation de leurs existences dans les institutions !
Pour l'absolue liberté de conscience !
Pour la laïcité en Europe !
Pour la séparation des Eglises et des Etats !*

Samedi 6 décembre 2003 à 14 H

Bourse du Travail - Annexe Eugène Varlin - Salle Hénaff

29 boulevard du Temple - 75003 Paris

Métro : République ou Filles-du-Calvaire

*25 organisations laïques de 11 pays appellent au
rassemblement européen
contre l'article 51 du projet de Constitution européenne*

- La Fédération nationale de la Libre Pensée (France)
- La National Secular Society (Angleterre)
- La société Prometheus de Slovaquie.
- Le Centre anticonformiste d'Allemagne (le Bund Gegen Anpassung)
- La Fédération nationale des organisations de libre arbitre, de libre pensée, d'humanistes laïques d'Allemagne, présidée par le Docteur Muller.
- L'Atheist society d'Islande.
- L'Association pour la pensée libre d'Augsburg en Allemagne.
- L'Association Humaniste d'Islande.
- La Fédération de la Libre Pensée d'Autriche.
- L'Association polonaise des Libres Penseurs
- Le Parti Anticlérical du Progrès (Raison) de Pologne
- L'Union radicale-humaniste (Luxembourg)
- L'Union des Athées et des Agnostiques Rationalistes (Italie)
- L'Union rationaliste (France)
- L'Associazione nazionale del Libero pensiero « Giordano Bruno » (Italie)
- Le Mouvement Europe et Laïcité - CAEDEL (France)
- Atheist Association (Finlande)
- L'Association pour la Liberté de conscience (Luxembourg)
- Les Athées de Catalogne (Espagne)
- Le Comité-Laïcité-République (France)
- Le Bund für Geistesfreiheit de Bayern (Allemagne)
- L'Union des Athées et des Libres Penseurs (Espagne)
- Europa Laica (Espagne)
- British Humanist Association (Angleterre)
- L'Union des Athées (France)

*Pour la totale liberté de conscience
par la séparation des Eglises et des
Etats
et pour la laïcité en Europe !*

Déclaration commune de la **National Secular Society** (United Kingdom) et de la **Fédération Nationale de la Libre Pensée** (France)

La **Fédération française de la Libre Pensée** et la **National Secular Society d'Angleterre** ont décidé de s'adresser en commun à l'ensemble des citoyens et des associations qui luttent en Europe pour la laïcité, qu'elles soient rationalistes, sceptiques, libres penseuses, humanistes et laïques.

Actuellement s'élabore la future constitution de l'Union européenne. Les plus grandes menaces pèsent sur le principe de respect de la liberté absolue de conscience qui inclut la liberté de croire comme de ne pas croire.

La **Charte européenne des droits fondamentaux** garantit la liberté de religion et de changer de religion mais en aucun cas la liberté de ceux qui n'en ont aucune et qui veulent rester libres de toute influence religieuse. Ceci malgré le fait que près de 40% des européens n'ont aucune appartenance et pratique religieuse.

La **Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme** en son article 9 est censée garantir « *la liberté de conscience, de pensée et de religion* » mais la jurisprudence constante de la **Cour européenne de justice** considère que ces notions n'impliquent nullement la laïcité des institutions nationales et la séparation des Eglises et des Etats. Pour la Cour européenne, ni les religions d'Etat, ni les délits moyenâgeux de blasphème et les impôts d'Eglise ne sont contraires à cet article 9.

C'est dans ce contexte juridique et institutionnel que se poursuit la discussion de la future **constitution de l'Union européenne**. Certaines forces exigent une référence explicite à la notion d'un « *dieu révélé* » dans le préambule de cette constitution et la mention du « *christianisme comme héritage culturel commun des peuples en Europe* ».

Les lobbys cléricaux de toute nature, relayés par divers gouvernements, exigent que la **déclaration N°11 d'Amsterdam** soit intégrée sous la forme de l'**article I-51** de la future constitution européenne. Rappelons que celle-ci ne vise qu'à garantir et à réactiver les privilèges antidémocratiques des Eglises et des religions dans les différents pays de l'Union européenne, la plupart des pays garantissant déjà des privilèges immenses aux institutions religieuses, soit par un concordat ou par une religion d'Etat.

Si une telle disposition était adoptée, aucun peuple, aucune nation, aucun Etat en Europe ne pourraient jamais remettre en cause les religions d'Etat, les concordats, les délits de blasphème et les impôts d'Eglise tels qu'ils existent dans un grand nombre de pays sur le continent européen.

En effet, cet **article I-51** prévoit des dispositions entièrement cléricales telles que :
« - *L'Union européenne respecte et ne préjuge pas du statut dont bénéficient, en vertu du droit national, les Eglises et les associations ou communautés religieuses dans les Etats membres...*

- *En reconnaissance de leur identité et leur contribution spécifique, l'Union maintient un dialogue ouvert, transparent et régulier, avec ces Eglises et organisations.»*

C'est, non seulement, le maintien des privilèges antilaïques et antidémocratiques des Eglises, mais c'est aussi l'institutionnalisation des religions dans les institutions. C'est la négation de la liberté absolue de conscience des citoyens des différents pays, également une nouvelle violation du principe de l'égalité en droits des citoyens.

La National Secular Society et la Libre Pensée française appellent à une vaste action des partisans de la laïcité en Europe pour faire échec à cette offensive cléricale.

La Libre Pensée française et la National Secular Society appellent toutes les organisations rationalistes, sceptiques, libres penseuses, humanistes et laïques et les citoyens des différents pays en Europe

A participer au rassemblement laïque européen,

Samedi 6 décembre 2003 à 14 heures

Bourse du Travail – Annexe Eugène Varlin - Salle Hénaff

29, boulevard du Temple - 75003 Paris

Métro : République ou Filles-du-Calvaire

SOUSCRIPTION FINANCIERE

(à retourner à la Libre Pensée - 10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques - 75005 Paris)

Afin d'aider à la tenue du rassemblement européen pour la laïcité et pour faire face aux importantes dépenses financières nécessaires pour sa réussite, je participe financièrement :

Nom : Prénom :

Adresse :

Tel :

Courriel :

Je verse : €

Chèque à l'ordre de «La Libre Pensée» : mention «**Rassemblement laïque européen**».

(Ce soutien financier de la part des lecteurs de *la Raison* est indispensable. C'est, en effet, la Fédération nationale de la Libre Pensée française qui a à sa charge toute l'organisation matérielle et financière de ce grand rassemblement laïque européen. Les délégations étrangères doivent supporter le prix du voyage à Paris et par solidarité, nous ne pouvons leur demander plus. Nous comptons donc sur nos lecteurs pour nous aider).

Merci de votre soutien.

Bulletin d'adhésion à la libre Pensée

NOM

Prénom

Adresse

Ville

Tel./Fax/E-mail

Désire adhérer à la Fédération de l'Essonne et entrer en contact avec les libres penseurs

- Ecrire à Rachel LAMBERT, 27, Grande rue - 91360 EPINAY S/ORGE

SUR LES TRACES DE MAXIME LISBONNE (SUITE). UNE CONTRIBUTION DE MARCEL. CERF

Comme vous me l'aviez demandé, je vous adresse quelques extraits de presse autour du décès de Maxime Lisbonne. Ils étaient insérés dans un important manuscrit sur la vie de Lisbonne qui, malheureusement, n'a jamais été publié.

Je vous présente mes excuses pour la présentation peu élégante de mon texte. J'espère que mon écriture est lisible et que ces renseignements pourront vous servir

Avec mon fraternel salut

Marcel Cerf (des Amis de la Commune de Paris)

Extraits de Presse

Le 27 mai 1905, *le Matin*, *l'Humanité*, *l'Intran*,... évoquent Maxime Lisbonne décédé le 26 mai

Toute la presse relate en termes émus la disparition de ce personnage hors du commun. Même ses ennemis politiques rendent hommage à la bravoure du révolutionnaire. Quant à ses amis, ils parleront avec indulgence de ses extravagances pour ne retenir que la sincérité de ses convictions.

« Avec lui disparaît, en somme, un des plus vaillants soldats de l'insurrection républicaine communaliste et patriotique de 1871. Les socialistes nouveau genre lui reprocheront lâchement son cabotinage. Nous pas ». (*L'intran*, 27 mai 1905).

« Après l'amnistie, il revint à Paris et dirigea quelques temps le théâtre des Bouffes du Nord. Mais où Lisbonne conquiert une sorte de célébrité, c'est lorsqu'il créa des cabarets excentriques.... Tant de joyeuseté et d'ingéniosité ne menèrent Maxime Lisbonne ni à la gloire, ni à la fortune. Il est mort pauvre et presque oublié ». (*Le Matin*, 27 mai 1905)

L'Humanité du 27 mai 1905 lui consacre un très bel article plein de sensibilité : (...) « Sa verve copieuse, jamais tarie, sa franche bonne humeur attirait chez lui une foule joyeuse faisant rouler l'argent. Mais entre les mains de Lisbonne, il ne roulait pas, il fuyait, fuyait....

(...) Le voilà parti, ce gai vivant, et l'on ne reverra plus sa silhouette caractéristique, sa tête forte, aux longs cheveux bouclés, au menton proéminent, ses pantalons à la hussards, son gilet toujours déboutonné, son large feutre posé de guingois, ce gilet et ce feutre qui effarèrent tant de graves académiciens, lors des fameuses tournées académicides.

Ce fut, certes, un fantaisiste compagnon, que Maxime Lisbonne, mais un vaillant et aussi brave homme ».

Tant d'autres journaux : *Tout Paris*, *la Liberté*, *L'Eclair*, etc.... lui consacrèrent des articles nécrologiques qu'on ne saurait tous citer. Trois ans plus tard, le souvenir n'était pas encore éteint puisque dans *COMOEDIA* du dimanche 29 mars 1908 on pouvait lire en première page :

« A la mémoire du colonel Lisbonne, on eût bien étonné le vieux communalard, le fondateur de la Taverne du Bagne, des frites révolutionnaires, au casino des concierges et directeur du Divan Japonais après Jehan Sarrazin, si on lui eût prédit qu'il serait un héros de conférence de société savante....récemment M de Crauzat, fort au courant du passé, même le plus moderne, de la Butte, faisait à la société d'histoire locale « le vieux Montmartre », une conférence sur Maxime Lisbonne, dont le bulletin de cette société vient de publier le texte (1)³

L'auteur de ce travail, fort documenté, s'est attaché à faire revivre, dans toute son originalité, cette physionomie de Maxime Lisbonne, qui fut la joie de tout Paris, non seulement par ses entreprises extraordinaires et ses inventions cocasses, mais encore par son fiacre rouge sang, son habit, pétrole, avec lequel il se présentait à l'Elysée, ses tournées « académicides » (sic) et surtout ses exhilarantes affiches électorales.(sic)

Un souvenir, même un peu grave, était bien dû à cet acteur, ancien marin, ancien bat d'af., ancien communalard épique, ancien forçat inventeur génial de farces gigantesques, et qui, le premier, osa, sur la petite scène au Divan Japonais (aujourd'hui comédie mondaine) risquer au théâtre le premier « déshabillé » dans le « Coucher d'Yvette ».

Comme ça paraîtrait innocent aujourd'hui !

Lisbonne qui s'était retiré à la Ferté Alais, y mourut le 26 mai 1905 (sic)

Comédiant ! tragédiant. C'est ainsi, dit son biographie, qu'on peut résumer « la vie de cet homme au cerveau brûlé, brave et courageux, au demeurant pas méchant, ni dénué d'esprit » - Le Masque de Verre -

Une vie d'aventures (Henri Pellier)

« Ceux qui ont connu Maxime Lisbonne n'ont pu oublier cette tête si caractéristique. Avec un nez un peu écrasé, ses muscles puissants et ses cheveux qui se déroulaient en crinière, Maxime Lisbonne faisait songer à un lion, sa voix enrouée et puissante en imitait même parfois le rugissement, et surtout il en avait le courage (...) la dernière carte qu'il adressa à Gérard - Richard et dans laquelle il s'excusait de ne pouvoir venir assister à la fête donnée pour élever un monument à Jean-Baptiste Clément, était envoyée de la Ferté Alais, « Villa de la purée sociale ».

³ Crauzat (e.de) Maxime Lisbonne – le vieux Montmartre – 57^{ème} - 58^{ème} fascicule – 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 1905

Communiqué de presse – 3 septembre 2003

Les initiateurs de *l'appel pour l'unité et l'indivisibilité de la République* communiquent :

Qui cherche à empêcher la manifestation nationale du 20 septembre pour la défense de la République une et indivisible ? Qui cherche à créer des incidents ?

Ce 3 septembre, nous parvient un communiqué sous l'égide : « *EMGANN, mouvement de la gauche indépendantiste bretonne, comité de Paris* ».

Nous ne connaissons pas cette organisation. Mais nous ne pouvons croire qu'une organisation puisse être « de gauche » et appeler « à venir contre manifester », fixant rendez-vous le 20 septembre, au lieu même de notre manifestation, à la même heure.

Que cherche-t-on ?

Voudrait-on interdire, ou faire interdire, la manifestation du 20 septembre ?

Le comité « EMGANN » prétend organiser cette contre-manifestation au nom de « *tous les peuples en lutte pour leur droit inaliénable à disposer d'eux-mêmes* ».

Mais le premier droit de tous les peuples n'est-il pas la liberté d'expression ? Qui peut prétendre parler au nom des droits des peuples en cherchant à interdire l'expression libre et démocratique des opinions ?

Le comité « EMGANN » affirme parler au nom de « *tous ceux qui aspirent à plus de fédéralisme en Europe* ». Mais en quoi cette position politique - que nous ne partageons pas - devrait-elle conduire à tenter d'interdire l'expression de ceux qui, comme nous, parce qu'ils sont partisans de la République une et indivisible, s'inquiètent des conséquences négatives pour la démocratie de la régionalisation imprimée par l'Union européenne.

Le comité « EMGANN » prétend parler au nom de ceux qui veulent « *vivre et parler leurs langues* ». En quoi l'aspiration légitime de chacun à parler la langue de son choix pourrait-elle justifier qu'on interdise la parole de ceux qui veulent défendre la République et la démocratie, et le droit de recourir à la langue française comme langue commune à tous les citoyens de la République ?

Le comité « EMGANN » conclut son appel dans les termes suivants : « *la République française nous pompe !* », en appelant à ce que de toutes les régions, de la Corse à la Bretagne, chacun vienne avec « *ses drapeaux régionaux pour contre-manifester à Paris* ».

Les termes mêmes de ce communiqué confirment s'il en était besoin que des forces sont en mouvement qui agissent pour le démantèlement de tout ce qui fait l'unité de la démocratie, de la République et des conquêtes sociales qui cimentent l'unité de la population laborieuse.

Mais au-delà des positions politiques et de cette référence si évidemment abusive à « la gauche » il apparaîtra clairement à tous les citoyens attachés à la démocratie que les méthodes utilisées relèvent d'un arsenal bien connu : ce sont les méthodes totalitaires du fascisme.

La tentative d'interdire ou de faire interdire une manifestation par la violence d'une contre-manifestation convoquée au même endroit et à la même heure : c'est de cette façon, sous toutes les latitudes et dans toutes les périodes, que les organisations fascistes ont commencé leurs campagnes de terreur qui, lorsqu'elles ont abouti, ont débouché sur la suppression pure et simple de la démocratie.

Les partisans de la démocratie, qui partagent ou non les objectifs de notre manifestation, ne pourront que condamner cette entreprise étrangère au libre débat et à la libre expression qui sont indissociables de l'idée même de démocratie.

Par milliers et par milliers, dans tous les départements, les républicains, les démocrates, les militants ouvriers de toute tendance se regroupent en ce moment même pour organiser la manifestation nationale à Paris du 20 septembre sur les mots d'ordre :

- Contre la révision constitutionnelle, pour son abrogation, pour défendre la République une et indivisible,
- Pour l'abrogation de toutes les lois et mesures organisant l'éclatement de la République,
- Pour l'égalité des droits des citoyens devant la loi,
- Pour la laïcité institutionnelle de l'Etat et de l'Ecole,
- Pour des services publics, des hôpitaux publics qui restent garantis à tous dans l'égalité républicaine,
- Contre les transferts des services publics et des agents aux régions et collectivités, pour le retrait des projets de lois qui les organisent
- Pour le maintien des 36 000 communes, de tous les services publics et de toutes les garanties qui traduisent au niveau de chaque commune l'égalité de tous dans la République.

La manifestation du 20 septembre aura lieu.

Conférence de presse
Vendredi 5 septembre à 12 heures
au siège de la Libre Pensée,
10 rue des Fossés Saint Jacques, 75005 Paris.

Participeront à la conférence de presse (liste provisoire) :

Jo Salaméro, syndicaliste, libre penseur ; Jean-Claude LOEW, syndicaliste ; Daniel Gluckstein, secrétaire national du Parti des travailleurs ; Aimé Savy, maire adjoint MRC d'Ivry ; Jean-Charles Marquiset, syndicaliste.

Nous tiendrons à la disposition des journalistes l'ensemble des documents.

Pour toute correspondance : F. Livart, 13 rue M. Borreau, 93500 Pantin

e-mail : republique.indivisible@fr.oleane.com

site internet : www.Republiqueuneetindivisible.com